

humanité pour ce digne M. de Vaunaye, va sans doute me porter à moi-même un grand préjudice et me faire passer en jugement ; mais je ne regrette pas ce que j'ai fait : adviennne que pourra !”

Le chirurgien le rassura de son mieux et lui promit d'intercéder en sa faveur si besoin était.

Dans les jours qui suivirent, la balle fut extraite et la fièvre diminua un peu. Le blessé n'était pas encore hors de danger, mais l'état dans lequel il se trouvait n'avait rien d'alarmant ; s'il en réchappait, comme il fallait l'espérer, la convalescence serait longue, et d'ici à longtemps le convalescent ne pourrait être transporté ailleurs, ni même sortir de la maison hospitalière où il avait été recueilli par deux fois différentes, si généreusement. Dès que son service lui laissait un moment de répit, le chirurgien accourait vers Gaston qui, possédant maintenant toute sa lucidité d'esprit, avait été mis au courant des événements que nous venons de raconter.

Par le chirurgien, il savait dans ses détails ce qui se passait en France : la paix était signée ; une assemblée nationale venait d'être nommée et siégeait à Bordeaux ; il était même question de la ramener à Versailles ; bref le prisonnier de guerre n'avait plus rien à craindre pour sa vie.

Aucune complication n'était survenue, toute idée de danger disparut ; un mois plus tard, c'est à-dire les premiers jours de mars, Gaston put se lever quelques instants chaque jour, et respirer l'air du dehors. L'autorité militaire ne se relâcha pas pour cela de la plus étroite surveillance à l'égard de son prisonnier ; très froissée de la double escapade reprochée à M. de Vaunaye, elle lui gardait rancune et entendait bien, malgré la paix signée, lui faire subir le châtiment qu'il méritait. Je n'oserais dire que ses revendications allèrent jusqu'à le fusiller ; mais la paix n'étant pas faite lorsque le prisonnier avait pris la clef des champs, le Conseil de guerre ne pouvait l'absoudre ; aucune loi ne l'y contraignait, nul pouvoir n'oserait le lui enjoindre.

Dame Catherine, remise de sa frayeur première, avait prodigué ses soins de toutes les heures à Gaston. Son mari lui-même avait montré un dévouement sans bornes pour le blessé.

Appelé devant l'état-major du lieu, il raconta avec une bonhomie qui impressionna ceux qui l'interrogeaient, qu'en donnant du travail à Frantz Raab, se disant sujet autrichien, il n'avait pas cru offenser son pays d'adoption. Ce qu'il se garda bien de dire, par exemple, c'est que, par la suite, la nationalité de son prétendu ouvrier lui avait été révélée, et qu'il l'eut aidé à fuir dans la circonstance que nous connaissons.

Le chirurgien ayant donné lui-même les notes les plus favorables sur la manière dont se conduisait maître Berthoud vis-à-vis du blessé, il ne fut plus question d'attaquer le menuisier comme complice, et l'affaire en resta là, quant à lui.

La deuxième quinzaine d'avril finissait lorsque Gaston fut sur pied.

Sachant, depuis longtemps, comment M. de Vaunaye avait été arrêté, à quelques pas de son château, l'excellent chirurgien par les hautes connaissances qu'il avait à Francfort, avait réussi à les intéresser en faveur de celui qu'il appelait toujours son ami, et à leur demander de s'employer auprès du Conseil de guerre pour que la peine encourue fût grandement allégée.

Gaston, profitant des loisirs que lui laissait sa convalescence et sachant les communications postales rétablies entre la France et l'Allemagne, s'était empressé d'écrire à la famille de sa fiancée ; le chirurgien s'était chargé de faire partir la lettre.

“Pauvre Léonie, se disait-il souvent, qu'est-elle devenue au milieu de l'invasion ! sa famille elle-même n'a-t-elle point eu à souffrir de ce bouleversement ? Qui sait si je les retrouverai tous à mon retour ! Quand sonnera-t-elle cette heure bénie qui me ramènera en France ? Je n'en suis pas là, hélas !... je reste prisonnier de guerre pour longtemps encore : le vainqueur ne laissera pas sa vengeance inactive, il faut m'attendre à tout.”

Ces pensées alarmantes marquaient leurs traces jusque sur le visage du convalescent ; sa physionomie prenait une teinte sombre et désespérée qui faisait mal à voir.

—Courage, Monsieur Gaston, lui disait maître Berthoud, les plus mauvais jours sont passés.

—Je ne puis le croire, mon ami, répondait le jeune homme, tant que le Conseil de guerre n'aura point statué sur mon sort.

—Bah ! votre excellent chirurgien se charge de plaider près de lui votre cause.

—Il peut la perdre.

—Sans doute ; mais il peut aussi la gagner, et vous remettre en main l'acte de votre délivrance dûment signé.

—Le ciel vous entende, car j'ai la nostalgie de mon pays ; j'éprouve un impérieux besoin de revoir ceux qui me sont chers. Dès que je serai de retour chez moi, vous viendrez m'y retrouver, mon bon et digne ami, et si le site vous convient je ne veux plus me séparer de vous.

—J'accepte ; dame Catherine, qui m'est sincèrement dévouée, n'y mettra pas obstacle, loin de là.

—Une dépendance du château sera votre demeure, et je ne veux d'autre régisseur que maître Berthoud.

—Je ferai de mon mieux pour mériter cette faveur.

Un matin, le chirurgien arriva l'air préoccupé.

—Eh bien, mon cher Gaston, comment vous trouvez-vous ? lui demanda-t-il.

—Bien, répondit M. de Vaunaye...

—J'ai à vous informer d'une décision prise par l'autorité militaire de Francfort.

—Parlez.

—Elle exige votre transfert dans cette ville.

—Je m'étonne qu'elle n'ait pas émis plus tôt cette exigence.

—J'ai demandé un délai de quinze jours encore avant de vous mettre en route.

—Et elle vous a refusé ?

—Oui ; demain matin il faut partir. Ce que j'ai obtenu, par exemple, c'est de vous accompagner jusqu'à destination.

—Merci de votre bienveillante sollicitude ; comment reconnaîtrai-je assez tout ce que vous faites pour moi !

—Ne parlez pas de cela. Voici ce qui a été décidé. Demain je viendrai vous chercher ici à six heures du matin ; je vous conduirai à la gare ; nous monterons ensemble dans le même compartiment ; deux soldats commandés se tiendront à l'autre bout, et le train de sept heures nous déposera à Francfort dans l'après-midi.

—Soit !

—Maintenant, tranquillisez-vous, le Conseil de guerre devant lequel vous passerez, dans la huitaine, ne demandera point votre tête ; je crois pouvoir vous assurer qu'il sera extrêmement indulgent pour vous...

—Grâce à vos démarches en ma faveur.

—J'ai fait ce que j'ai pu. A demain donc.

—Je serai prêt à l'heure dite.

Le lendemain, en effet, un peu après six heures, M. de Vaunaye disait adieu à maître Berthoud et à dame Catherine, qui pleurait, et gagnait la gare en compagnie du chirurgien, suivi à peu de distance par les deux soldats de garde ce matin-là près du prisonnier. A deux heures de l'après-midi, Gaston arrivait à Francfort, était aussitôt conduit en prison et passait devant le Conseil de guerre trois jours après.

Ainsi que l'avait dit le chirurgien, ses juges usèrent d'indulgence ; il fut condamné à quatre mois de forteresse seulement.

Le soir même il recevait une lettre de M. le comte d'Arnel ; la famille allait bien et faisait des vœux pour son prompt retour.

L'espérance renaissait au cœur de Gaston.

XXVIII

Par une magnifique soirée de la fin d'août 1871, la famille d'Arnel quitta la table de la salle à manger avec quelques invités, descendit les marches de l'élégant perron de la principale entrée du château, et chacun s'installa sur la pelouse placée à quelques pas en avant pour respirer l'air pur du soir.

La journée avait été brûlante, un peu orageuse même ; on avait entendu au loin les sourds grondements du tonnerre ; mais l'orage entrevu avait pris une autre direction et l'après-midi s'était achevé de la façon la plus calme.

La nature avait repris son air de fête dans cette partie de la Picardie ; le touriste qui eût fait une excursion aux alentours n'aurait pu se douter que, huit mois auparavant, le terrible fléau de la guerre avait ravagé cette contrée charmante, et que sur ces riants coteaux, à peine dépouillés des moissons de l'année, l'envahisseur avait posé son pied brutal et jeté la désolation dans la contrée.

Le soleil venait de disparaître à l'horizon ; ce n'était pas encore la nuit, mais les premières teintes crépusculaires assombrissaient déjà le ciel. L'oiseau achevait dans un andante les trilles si joyeux de son gosier mélodieux ; les bergers, suivis de leurs troupeaux, regagnaient la ferme ; le labeur du jour avait pris fin ; l'homme avait, lui aussi, besoin de repos.

—Vous disiez donc, cher oncle, poursuivit un des invités à M. d'Arnel, que vous n'avez reçu depuis longtemps des nouvelles de notre ami Gaston ?

—Deux fois seulement, depuis la cessation des hostilités ; ses deux lettres étaient datées d'Offenbourg ; la première nous apprenait son évasion de Francfort ; la seconde, son arrestation, puis sa nouvelle évasion ; enfin, son séjour chez un brave menuisier suisse qui l'emploie à raboter ses planches, ce dont M. de Vaunaye s'acquitte consciencieusement, paraît-il. Tant que les troupes allemandes ont séjourné dans notre département, j'ai supposé que mon futur gendre hésitait à revenir ; mais nous sommes libres depuis le 22 juillet et nous ne voyons point le vaillant prisonnier de guerre apparaître ; nous ne recevons même aucune nouvelle de lui ; je commence à être inquiet sur son sort, et Léonie plus encore.

La jeune fille acquiesça de la tête et poussa un profond soupir.